

PERMIS B

Il faut avoir **au moins 18 ans pour pouvoir se présenter à l'examen pratique** du permis de conduire. Il est toutefois possible de passer la première partie de l'examen du permis de conduire (le code) dès 17 ans.

LE CODE ou Epreuve Théorique Générale

Immédiatement après votre inscription dans notre auto-école, vous allez vous consacrer à l'apprentissage du code de la route, afin de pouvoir vous présenter à l'examen et de le passer avec succès, c'est à dire avec un score inférieur ou égal à 5 fautes.

Notre forfait cours de code illimités vous permet de vous consacrer à l'apprentissage de la réglementation routière et des comportements par le biais de cours spécifiques destinés à vous faire maîtriser les différents points qu'il est essentiel de connaître (signalisation, priorités, croisements et dépassements, conduite sur autoroute, véhicule et conducteur...) et de vous entraîner sur des séries type examen de 40 questions avec correction pédagogique et des séries thématiques de 20 questions (stationnements, visibilité et éclairage, règles de circulation, notions pratiques...) spécifiquement ciblées pour vous permettre d'améliorer vos points faibles.

Vous pouvez également compléter votre apprentissage par l'achat de supports comme le DVD d'entraînement.

Programme des cours de code

- Signalisation 1ère partie (Généralités, panonceaux, danger, interdiction, obligation, marquage au sol)
- Signalisation 2ème partie (Indication, direction, localisation, balises et bornes, signalisation temporaire)
- Arrêt et stationnement
- Priorités et intersections (Généralités, ordre de passage, signaux lumineux, autres usagers)
- Croisements et dépassements
- Règles de circulation (Insertion, position sur la chaussée, circulée, vitesse)
- Tunnels et passages à niveaux
- Visibilité et nuit (Généralités, équipent, avertir, circuler de nuit, intempéries)
- Véhicule et réglementation 1ère (le conducteur, la vitesse, infractions/sanctions, vérifications, entretien)
- Véhicule et réglementation 2ème (Installation, chargement, documents, conduite rationnelle, accidents)
- Eco-mobilité et Eco-conduite
- Usagers vulnérables et partage de la route
- Prise de conscience des risques
- Vérifications intérieures et extérieures du véhicule (concerne les élèves en formation "auto").

Durée : 35 heures

Classification des fautes : (examen Code)

- S: Signalisation
- A : Arrêts et stationnements
- P : Priorités et intersections
- C: Croisements et dépassements
- R: Règles de circulation
- T : Tunnels et passage à niveau
- V : Visibilité, éclairage, avertissements
- E : Véhicule et réglementation
- N : Eco-mobilité et éco-conduite
- U : Usagers vulnérables et partage de la route
- X : Prise de conscience des risques



Pour apprendre à maîtriser un véhicule, vous allez suivre un nombre minimum obligatoire de leçons de conduite pour atteindre un niveau suffisant et valider les 4 étapes de votre programme de formation à la conduite automobile.

Le nombre **MINIMUM** obligatoire de ces leçons est de **20 heures** pratiques, toutefois la durée de votre formation dépend :

- de l'évaluation de départ obligatoire qui indique le volume prévisionnel et personnalisé de votre formation.
- du temps d'apprentissage nécessaire pour valider **l'ENSEMBLE** des objectifs des 4 étapes du programme

Quand ce niveau est atteint, vous serez présentés à l'examen du permis de conduire.

Toutes les leçons de conduite se déroulent à bord du véhicule école, et ce dès l'évaluation.

Une pédagogie adéquate est appliquée par nos moniteurs afin de permettre aux élèves d'acquérir les connaissances nécessaires (savoir-faire et savoir-être) le plus facilement possible. La formation se décompose en 4 étapes définies par des objectifs à atteindre :

L'objectif principal est le savoir-faire (maîtrise du véhicule à allure lente, installation, départ, arrêt, ralentissement du véhicule en utilisant toutes les commandes). L'ouverture du regard sera travaillée pour maitriser l'environnement grâce à l'apprentissage d'une vision lointaine sur l'avant, l'arrière et les cotés du véhicule.
Les objectifs principaux sont le savoir-faire et le savoir-être (savoir se positionner sur la chaussée, savoir rechercher des indices formels - tels que les panneaux - et informels, respecter les distances de sécurité, savoir franchir les différents types d'intersection et savoir changer de direction).
L'objectif principal est le suivant : savoir circuler normalement sur route et en agglomération, connaître les différentes situations à risques liées à la circulation tout en maîtrisant son véhicule et en respectant les autres.
L'objectif principal est de savoir circuler en toutes situations (route, agglomération, autoroute) et de connaître les risques particuliers. Il faut savoir s'insérer, circuler, sortir des routes et de l'autoroute à fort traffic, adapter son allure, tenir compte des conditions particulières liées à une faible adhérence, aux conditions atmosphériques, à une circulation en montagne et savoir réagir en situations d'urgence.



L'examen du permis de conduire se décompose en deux phases : C'est l'examen du code qui évalue les connaissances portant sur la **Epreuve Théorique Générale** réglementation du code de la route (signalisation, priorités, règles de (E.T.G.) circulation...). Pour sa validation, il vous faudra obtenir un score inférieur ou égal à 5 fautes sur 40. C'est une évaluation de compétences où l'inspecteur note l'élève sur des items définis. Il se décompose ainsi : 1. Conduite effective (durée = 25 mn) Sur un itinéraire varié (agglomération, hors agglomération et autoroute), cette épreuve permet de vérifier que vous avez acquis les connaissances et les comportements nécessaires pour circuler en toute sécurité, sans gêner, sans surprendre et être surpris. 2. Manoeuvres et vérifications (durée = 10 mn) Elles entrecoupent l'épreuve de conduite effective. manoeuvres: deux manoeuvres sont obligatoires: l'une des deux est choisie par l'inspecteur et l'autre par l'élève (créneau, demitour, rangement en épi, rangement en bataille, marche arrière en **Epreuve Pratique de Conduite** ligne droite, marche arrière en angle de rue, arrêt de précision). 0(35 mn)vérifications : vérification intérieure : il faut répondre oralement à une question portant sur les éléments se trouvant à l'intérieur du véhicule (les principaux organes de la voiture, le tableau de bord, l'installation au poste de conduite, sans oublier les documents administratifs et techniques) <u>vérification extérieure</u> : il faut répondre oralement à une question portant sur les vérifications techniques et de sécurité à l'extérieur du véhicule (le contrôle des niveaux, des feux, du carburant, des pneus, mais aussi les conséquences liées à un défaut d'entretien

Le code est valable 3 ans à compter de sa date d'obtention (Et 5 ans après obtention d'un permis). Toutefois, après 5 échecs pratiques à l'examen du permis de conduire, cette validité est automatiquement annulée. IL FAUT ALORS REPASSER SON CODE!